

Voter
pour la liste
FNEC-FP FO,
c'est voter :

Élections à la CAPD des professeurs des écoles et instituteurs

RYTHMES SCOLAIRES

**Pour le retour à un cadre national :
semaine de 4 jours dans toutes les écoles
de la République**

Aujourd'hui 85% des communes françaises ont retrouvé la semaine de 4 jours. Pour autant, tout n'est pas réglé et il convient de poursuivre l'action pour atteindre les 100%.

En votant FO, vous exigerez :

- le rétablissement d'une norme unique de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi), dans toutes les écoles, dans toutes les communes, sur 36 semaines
- le maintien de la définition nationale des dates de congés et de vacances scolaires sans possibilité de dérogation
- l'abandon des PedT : non à l'ingérence des élus, non à la confusion scolaire/périscolaire

Liste conduite par :

Sylvain VERMET

Adeline GAIGNE



INCLUSION

**Pour une scolarisation adaptée aux besoins
des élèves en situation de handicap**

FO dit oui à l'inclusion, chaque fois qu'elle est possible, mais non à l'inclusion scolaire systématique et à ses conséquences dramatiques tant pour les conditions de travail des enseignants que pour les conditions d'apprentissage des élèves.

FO revendique :

- l'analyse au cas par cas des besoins de l'enfant (analyse pouvant conduire soit à une inclusion, soit à une scolarisation dans une classe ou un établissement spécialisés)
- la création d'un corps d'AESH fonctionnaires d'état correctement formés
- le rétablissement des RASED et de leurs missions
- la création des postes nécessaires dans les écoles afin de pouvoir proposer des conditions d'inclusion satisfaisantes (baisse des effectifs par classe, accompagnement à hauteur des besoins...)
- la création de structures spécialisées et de postes dans l'ASH afin de scolariser de manière satisfaisante tous les élèves qui ne peuvent pas être inclus

Pour l'abandon de PPCR et de son évaluation arbitraire

En votant FO, syndicat non signataire du protocole PPCR, vous exigerez :

- l'abandon de l'évaluation PPCR (rendez-vous de carrière, accompagnement...)
- un pourcentage de promus à la hors-classe au moins égal à celui du 2nd degré (17%)
- un barème basé essentiellement sur l'ancienneté générale de service

P
P
C
R

POSTES

Pour les créations de postes nécessaires afin de réduire les effectifs dans toutes les classes

Alors que le ministère présente dans sa communication les « bienfaits » des petits effectifs dans le cadre des CP et CE1 dédoublés en éducation prioritaire, dans l'écrasante majorité des classes, faute de postes, les effectifs augmentent d'année en année, les remplaçants et les enseignants spécialisés, notamment du RASED, manquent. Le recours aux contractuels en CDD se multiplie.

En votant FO, vous exigerez :

- des postes statutaires pour faire baisser les effectifs par classe (pas plus de 25 élèves par classe, 20 en éducation prioritaire) et assurer les remplacements
- l'ouverture des listes complémentaires à hauteur des besoins pour pourvoir tous les postes avec des enseignants fonctionnaires d'État

RETRAITES, SALAIRES, STATUT, DROITS

Pour la défense de nos retraites, de nos salaires, de notre statut et de nos droits

En votant FO, vous voterez pour une organisation syndicale qui :

- s'oppose à tout régime de retraite universel par points et exige le maintien du code des pensions qui garantit une retraite calculée sur la base de 75% du traitement des 6 derniers mois
- exige une augmentation de la valeur du point d'indice de 16% pour compenser la baisse du pouvoir d'achat depuis l'an 2000
- défend le statut de fonctionnaire d'état et le rôle des CAPD et CAPN aujourd'hui menacé
- se bat pour le respect du droit à mutation (aujourd'hui mis en péril par le profilage des postes, les inévitables réduits à portion congrue...), du droit à la visite médicale pour tous, du droit à travailler à temps partiel, des décrets fixant les obligations de service des enseignants et des missions des directeurs...

DIRECTION

Pour l'amélioration des conditions de travail des directeurs et contre la direction nouvelle mouture en préparation

En votant FO, vous direz non à la suppression des écoles maternelles et élémentaires et à leur fusion forcée dans des établissements, non aussi au « néo-directeur » supérieur hiérarchique recruté en dehors du corps des PE.

Au contraire, vous exigerez le maintien d'un directeur par école, l'augmentation des décharges, une aide administrative pour toutes les écoles et une réelle revalorisation financière.

Voter FO, c'est aussi et avant tout voter pour un syndicat indépendant (des partis politiques, des Églises, des intérêts économiques), fédéré et confédéré (regroupant les salariés du public et toutes les branches du privé), un syndicat dont le seul objet est de défendre les intérêts moraux et matériels des salariés (défense du statut des fonctionnaires d'État, des conventions collectives, des intérêts des personnels titulaires et non titulaires).

4 clics
pour vos revendications

4 clics
pour reconquérir vos droits

du 29 novembre au 6 décembre



CTM / CTA / CAPA - CAPD / CAPN : renforcer la représentativité de FO